

FICHE D'INFORMATION

concernant une analyse génétique généalogique

Bases de génétique

Le patrimoine génétique humain est présent dans le noyau de toute cellule du corps et se compose de l'ADN (DNA en anglais). Le génome des mitochondries fait exception.

Il consiste en 23 paires de chromosomes dont une paire de chromosomes sexuels (XX chez la femme, XY chez l'homme). Environ 20'000 gènes sont alignés sur les chromosomes.

L'ensemble de nos gènes constitue le modèle des structures et du métabolisme du corps humain. Il convient de signaler que le chromosome Y n'est présent que chez l'homme (mâle).

But de l'analyse et de la démarche du Projet

Les scientifiques du Projet ValaisADN-WallisDNA (ci-après désigné « Projet ») traitent les résultats des tests portant uniquement sur le chromosome Y de volontaires pseudonymisés qui ont rejoint la base de données de ValaisADN-WallisDNA. Les résultats recherchés ne sont pas propre à un individu, mais indiquent la signature ADN-Y d'une lignée familiale. Un atout sine qua non de cet ADN pour la généalogie expérimentale est qu'aucune pathologie héréditaire ne lui est associée.

Dans un premier temps, il y a lieu de confirmer la généalogie documentaire des familles grâce au test génétique du chromosome Y. Avec des tests sur plusieurs représentants d'un patronyme, mais provenant de branches familiales distinctes, il est possible de retrouver la signature chromosomique « Y » du plus ancien ancêtre commun.

Une fois cette signature d'origine identifiée, il convient de pousser les tests concordants de chaque famille jusqu'au séquençage massif du chromosome Y, en l'occurrence le test Big Y de FamilyTreeDNA (FTDNA). Le résultat permet de situer la lignée familiale dans le grand arbre phylogénétique de l'humanité.

Avec l'aide d'ADN ancien, relevé sur des ossements humains de la protohistoire et de l'antiquité, il y a la possibilité de les apparenter de manière macro-généalogique à des lignées actuelles et de déterminer ses différentes migrations de l'Afrique des origines à nos contrées. Il sera possible de savoir, par exemple si la lignée descend de chasseurs-cueilleurs d'Europe archaïque, d'agriculteurs établis au Néolithique ou de la souche Yamnaya issue des steppes de l'Est.

Avant de procéder à une analyse génétique généalogique

Une analyse génétique généalogique est réalisée à titre personnel et volontaire. Il s'agit de votre choix. Cela nécessite votre décision éclairée car une telle analyse révèle des résultats personnels.

Quelques notions, non exhaustives, devraient être considérées avant de prendre votre décision quant à procéder ou non à un test génétique, telles que :

- Implications du test génétique pour les apparentés.
- Fiabilité du test génétique et possibilité d'un résultat non concluant.
- Risque de résultat inattendu ainsi que les décisions et conséquences en découlant.
- Décision quant au matériel génétique restant après le test : conservation pour de futures analyses éventuelles,

mise en banque, utilisation dans le cadre de la recherche ou destruction.

- Information sur les coûts du test.

Traitement du test

La base de données spécifique que le Projet a mise en place pour son usage propre se trouve logée sur le site du laboratoire américain FamilyTreeDNA (FTDNA) à Houston, une filiale de Gene by Gene LTD, un leader à l'échelon mondial pour les tests ADN-Y à des fins généalogiques.

Les détenteurs d'un résultat ADN-Y effectué par ce laboratoire peuvent, selon les conditions décrites dans le protocole du Projet, rejoindre la base de données du Projet. Les détenteurs d'un résultat ADN-Y effectué par un autre laboratoire doivent entreprendre les démarches qui leur permettront de transférer leur dossier sur FTDNA afin de pouvoir rejoindre la base de données du Projet. Par souci de simplification, il est conseillé aux non-détenteurs de résultats intéressés à participer à la mission du Projet d'effectuer leur test auprès de FTDNA, qui possède la plus grande base de données au niveau mondial des tests ADN-Y. Il est précisé que le Projet n'a aucun intérêt financier dans le capital de cette institution.

Le système mis en place par FTDNA permet de mettre en relation les personnes testées avec leur parents génétiques et d'établir un rapport sur leur mélange biogéographique. L'institution a mis en place des procédures rigoureuses pour effectuer les tests ADN-Y dans le respect de l'éthique et de la vie privée des personnes testées.

FTDNA est situé aux Etats-Unis. Votre échantillon d'ADN-Y est donc traité en dehors de la Suisse. FTDNA est conforme au GDPR.

Pour plus de détails, voir sur le site internet du laboratoire : <https://www.familytreedna.com/legal/privacy-statement>

LE CADRE LEGAL

Vous êtes un résident suisse

En Suisse, les tests génétiques sont soumis à la loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH RS 810.12).

Le test doit être prescrit par un professionnel de la santé au sens de l'art. 40 OAGH (médecin, pharmacien, psychologue, droguiste).

Vous n'êtes pas un résident suisse

Vous n'êtes pas soumis à la législation suisse. Par contre, pour que votre échantillon de test intègre la base de données du Projet, vous devez confirmer que vous vous conformez à la législation de votre pays de résidence.

POINTS DE CONTACT

Le site internet du Projet : www.vs-dna.ch

Une de nos adresses e-mail pour contact : hervemayo@bluewin.ch

Laboratoire FamilyTreeDNA : <https://www.familytreedna.com/contact>